

GYMNASTIQUE ACROBATIQUE – NOTE D’INFORMATION – N°2 FÉVRIER 2026

FINALES NATIONALES

- **Trophée Fédéral par Équipe – Championnat de France par Equipe – Valenciennes – 09 mai 2026 :**

TFE : les comités régionaux doivent communiquer la liste des clubs qualifiés au TFE, ainsi que les clubs réservistes, pour le 23 mars. La CNS GAc diffusera alors la liste des clubs qualifiés.

CFE : pour les équipes engagées en DN1, la liste des gymnastes susceptibles d’être engagés et les pièces justificatives doivent être transmises au plus tard le 16 mars.

- **Trophée Fédéral – Belfort – 23-24 mai 2025**

Cette compétition est la finale des catégories fédérales A ; comme pour les éditions précédentes, elle se déroulera en commun avec le Trophée Fédéral GAM. Les quotas de qualification pour cette compétition sont définis selon la procédure décrite dans la Lettre FFGym GAc 2025-2026. Ils sont définitifs.

Région	Fédéral A 7-14 Duo	Fédéral A 7-14 Trio	Fédéral A 7-14 Quatuor	Fédéral A TC Duo	Fédéral A TC Trio	Fédéral A TC Quatuor
Auvergne-Rhône-Alpes	4	7	1	8	9	2
Bourgogne-Franche-Comté	6	4	3	5	6	5
Bretagne	0	2	0	1	0	0
Centre-Val de Loire	0	0	0	2	0	0
Grand-Est	5	6	2	9	5	5
Hauts-de-France	2	3	1	3	6	4
Île-de-France	5	7	1	4	4	1
Normandie	2	2	1	2	4	3
Nouvelle-Aquitaine	4	2	0	3	2	2
Occitanie	1	2	1	3	5	1
Pays de la Loire	2	2	2	1	1	1
Provence-Alpes-Côte d’Azur	8	5	3	3	1	3
Total *	39	42	15	44	43	27

* A ce nombre, il convient d’ajouter les unités qualifiées dans les territoires ultramarins.

- **Championnats de France – Cognac – 05-06-07 juin 2026 :**

La liste des unités qualifiées en NBTC sera diffusée à l’issue des sélectives en région, afin de permettre à la CNS GAc d’opérer les ajustements nécessaires (redistribution des places non utilisées dans les régions car minima de points non atteints).

CLARIFICATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES IMPOSÉS

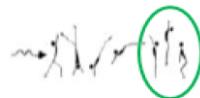
Fédéral B & A, National B et combiné 1 du National A 8-16 ans

- Éléments individuels :

- Souplesse : le départ des éléments ATR pont, souplesse avant (aussi sur les avant-bras), tic-tac, healy, ATR valse à la fermeture : **le départ est libre** (fente, arabesque, fente à genoux...)



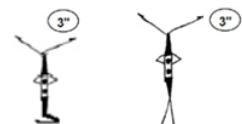
- Tumbling : le rebond en chandelle qui suit la rondade ou le flip arrière, **départ et réception pieds serrés**, est obligatoire.



(attention en NA 8-16 ans, cette obligation ne concerne que le combiné 1)

- Éléments collectifs statiques :

- ATR duo National B, éléments B1 et C1 : V peut être placé indifféremment **de face ou de dos** par rapport à P.

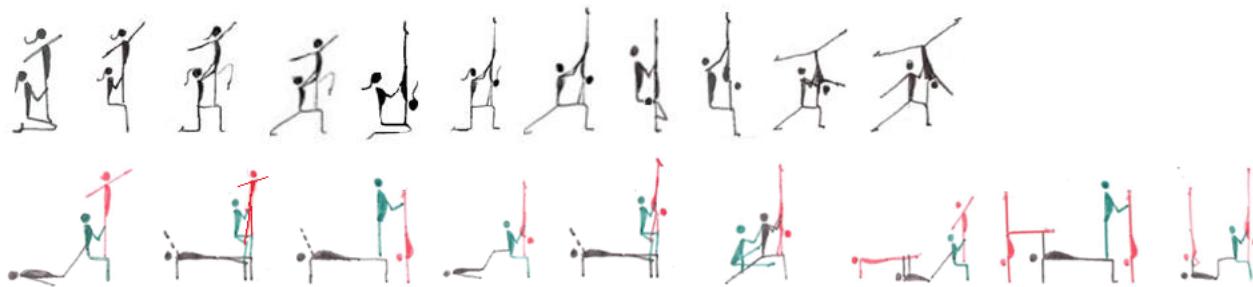


- ATR de V mains sur les épaules de P : l'appui des mains de P peut être placé indifféremment aux avant-bras, bras ou épaules de V.

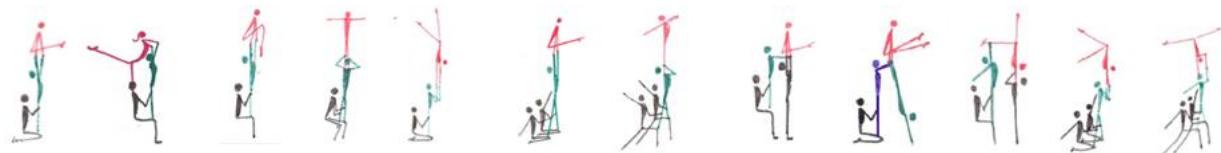


- Éléments statiques avec P à genoux, en fente ou en chaise :

En duo, il n'est pas permis à P d'appuyer les avant-bras sur les jambes (V debout) ou le tronc (V en ATR). Ce point s'applique également pour les éléments de trio ou de quatuor, entre porteur et voltigeur ou semi et voltigeur. Le cas échéant, une pénalité d'exécution de 0,5 s'applique.



En revanche, cet appui des avant-bras est autorisé en groupe entre porteur(s) et semi, sans pénalité à l'exécution.



La CNS Gymnastique Acrobatique

cns_gac@ffgym.fr